

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00453 Numéro SIREN : 493 417 372 Nom ou dénomination : FIC INVEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/09/2019 sous le numéro de dépôt 102888



20191028882018

DATE DEPOT : 24/09/2019

N° DE DEPOT : 102888

N° GESTION : 2007B00453

N° SIREN : 493417372

DENOMINATION : FIC INVEST

ADRESSE : 25 rue de Bretagne 75003 Paris

MILLESIME : 2018

.

LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 41 440 euros
Siège social : 25 rue de Bretagne
75003 Paris
493 417 372 RCS PARIS

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
En date du 30 juin 2019

Résolution votée

Résolution présentée

3^{ème} résolution

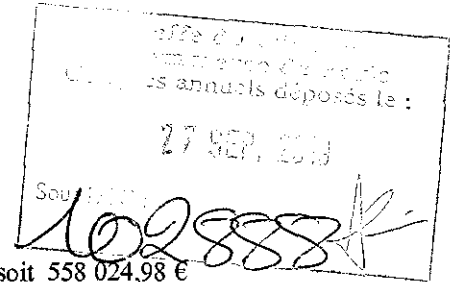
L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 558 024,98 €

comme suit :

Bénéfice de l'exercice : 558 024,98 €

Report à nouveau : 558 024,98 €

Cette résolution est ...



Résolution votée

« 3^{ème} résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 558 024,98 €

comme suit :

Bénéfice de l'exercice : 558 024,98 €

Report à nouveau : 558 024,98 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité »

LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 41 440 euros

Siège social : 25 rue de Bretagne

75003 Paris

493 417 372 RCS PARIS

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2018

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 25 RUE DE BRETAGNE
75003 PARIS

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 49341737200031

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2018	N-1 31/12/2017
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
		Frais d'établissement *	AB		
		Frais de développement *	CX		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		
		Fonds commercial (1)	AH		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
		Terrains	AN		
		Constructions	AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
		Autres immobilisations corporelles	AT	45 869	
		Immobilisations en cours	AV		
		Avances et acomptes	AX		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
		Autres participations	CU	6 822 088	
		Créances rattachées à des participations	BB		
		Autres titres immobilisés	BD		
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		
		Autres immobilisations financières *	BH		
		TOTAL (II)	BJ	6 867 958	
		Matières premières, approvisionnements	BL		
		En cours de production de biens	BN		
		En cours de production de services	BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		
		Marchandises	BT		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	357 180	
		Autres créances (3)	BZ	392 933	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
		Disponibilités	CF	53 425	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	67	
		TOTAL (III)	CJ	803 606	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 671 564	
			1A	4 637	
			1B		
			1C		
			1D		
			1E		
			1F		
			1G		
			1H		
			1I		
			1J		
			1K		
			1L		
			1M		
			1N		
			1O		
			1P		
			1Q		
			1R		
			1S		
			1T		
			1U		
			1V		
			1W		
			1X		
			1Y		
			1Z		
			2A		
			2B		
			2C		
			2D		
			2E		
			2F		
			2G		
			2H		
			2I		
			2J		
			2K		
			2L		
			2M		
			2N		
			2O		
			2P		
			2Q		
			2R		
			2S		
			2T		
			2U		
			2V		
			2W		
			2X		
			2Y		
			2Z		
			3A		
			3B		
			3C		
			3D		
			3E		
			3F		
			3G		
			3H		
			3I		
			3J		
			3K		
			3L		
			3M		
			3N		
			3O		
			3P		
			3Q		
			3R		
			3S		
			3T		
			3U		
			3V		
			3W		
			3X		
			3Y		
			3Z		
			4A		
			4B		
			4C		
			4D		
			4E		
			4F		
			4G		
			4H		
			4I		
			4J		
			4K		
			4L		
			4M		
			4N		
			4O		
			4P		
			4Q		
			4R		
			4S		
			4T		
			4U		
			4V		
			4W		
			4X		
			4Y		
			4Z		
			5A		
			5B		
			5C		
			5D		
			5E		
			5F		
			5G		
			5H		
			5I		
			5J		
			5K		
			5L		
			5M		
			5N		
			5O		
			5P		
			5Q		
			5R		
			5S		
			5T		
			5U		
			5V		
			5W		
			5X		
			5Y		
			5Z		
			6A		
			6B		
			6C		
			6D		
			6E		
			6F		
			6G		
			6H		
			6I		
			6J		
			6K		
			6L		
			6M		
			6N		
			6O		
			6P		
			6Q		
			6R		
			6S		
			6T		
			6U		
			6V		
			6W		
			6X		
			6Y		
			6Z		
			7A		
			7B		
			7C		
			7D		
			7E		
			7F		
			7G		
			7H		
			7I		
			7J		
			7K		
			7L		
			7M		
			7N		
			7O		
			7P		
			7Q		
			7R		
			7S		
			7T		
			7U		
			7V		
			7W		
			7X		
			7Y		
			7Z		
			8A		
			8B		
			8C		
			8D		
			8E		
			8F		
			8G		
			8H		
			8I		
			8J		
			8K		
			8L		
			8M		
			8N		
			8O		
			8P		
			8Q		
			8R		
			8S		
			8T		
			8U		
			8V		
			8W		
			8X		
			8Y		
			8Z		
			9A		
			9B		
			9C		
			9D		
			9E		
			9F		
			9G		
			9H		
			9I		
			9J		
			9K		
			9L		
			9M		
			9N		
			9O		
			9P		
			9Q		
			9R		
			9S		
			9T		
			9U		
			9V		
			9W		
			9X		
			9Y		
			9Z		
			10A		
			10B		
			10C		
			10D		
			10E		
			10F		
			10G		
			10H		
			10I		
			10J		
			10K		
			10L		
			10M		
			10N		
			10O		
			10P		
			10Q		
			10R		
			10S		
			10T		
			10U		
			10V		
			10W		
			10X		
			10Y		
			10Z		
			11A		
			11B		
			11C		
			11D		
			11E		
			11F		
			11G		
			11H		
			11I		
			11J		
			11K		
			11L		
			11M		
			11N		
			11O		
			11P		
			11Q		
			11R		
			11S		
			11T		
			11U		
			11V		
			11W		
			11X		
			11Y		
			11Z		
			12A		
			12B		

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 41 440)	DA	41 440	41 440
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 150 199	1 150 199
	Écarts de réévaluation (2) * (Dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 144	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 642 347	1 526 065
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	558 024	116 726
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 396 155	2 838 130
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DD		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	400 027	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 232 702	2 573 920
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 252	15 154
	Dettes fiscales et sociales	DY	125 340	76 648
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 499 800	1 549 780
	Autres dettes	EA	647	892
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 270 770	4 216 394
	Écarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 666 926	7 054 525
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	197 682	4 216 392
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	27	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	444 477 68 833
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	444 477 68 833
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	74
	Autres produits (1) (11)			FQ	10 4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	444 488 68 911
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	49 617 15 165
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	800 604
	Salaires et traitements *			FY	225 100 28 759
	Charges sociales (10)			FZ	99 673 13 597
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$		GA	4 637
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
				GE	1 299
	Autres charges (12)			GF	381 129 58 126
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG	63 359 10 785
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)		GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)		GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GK	557 493 204 598
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL	272
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GN	
	Différences positives de change			GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	557 493 204 870
	Total des produits financiers (V)			GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GR	44 980 52 719
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS	
	Différences négatives de change			GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU	44 980 52 719
	Total des charges financières (VI)			GV	512 512 152 151
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GW	575 871 162 937
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice (N - 1)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			525
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			525
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			1 460
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			797
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			2 257
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(1 732)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 847		44 479
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 001 981		274 307
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	443 956		157 581
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	558 024		116 726
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier* - Crédit-bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			74
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CEGELEC INFORMATIQUE

L'ANNEXE

Les états de synthèse de

**SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS
PARIS**

pour l'exercice clos le **31/12/2018**, d'une durée de **12** mois, ont été établis conformément aux dispositions du droit français et aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'exercice précédent qui s'est clos le **31/12/2017**, avait une durée de **12** mois.

FAITS CARACTERISTIQUES

La SAS LA FINANCIERE de PARTICIPATIONS est en intégration fiscale depuis le 01.01.2018.

Définition du périmètre d'intégration :

Société Mère :

SAS LA FINANCIERE de PARTICIPATIONS

Société filiale :

SAS FIC PROMOTION

831 786 892

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
INCORPORELLES				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
SOUS TOTAL				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
- Installations générales, agencements et aménagements divers				
- Matériel de transport		45 869		45 869
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
SOUS TOTAL		45 869		45 869
FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 473 888	348 200		6 822 088
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
SOUS TOTAL	6 473 888	348 200		6 822 088
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	6 473 888	394 069		6 867 957

AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Amortissements afférents aux sorties et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement Autres postes d'immobilisations incorporelles				
SOUS TOTAL				
Terrains				
Constructions				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
- Installations générales, agencements et aménagements divers				
- Matériel de transport		4 637		4 637
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
SOUS TOTAL		4 637		4 637
TOTAL DES AMORTISSEMENTS		4 637		4 637

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE							Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissements exceptionnels	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissements exceptionnels	
Frais d'établissement, recherche et de développement							
Autres immob. incorporelles							
Terrains							
Constructions							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
- Installations générales, agen- cements et aménagements							
Installations techniques, matériel et outillage industriels							
Autres immo. corporelles							
- Instal.générales, agencements et aménagements divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau, informatique, mobilier							
- Emballages à recup. et divers							
SOUS TOTAL							
TOTAL GÉNÉRAL							

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Mouvements de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Augmentations	Diminutions	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantations dans la C.E.E.				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
SOUS TOTAL				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congrés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
SOUS TOTAL				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- titres mis en équivalence				
- titres de placement				
- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
SOUS TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	357 180	357 180	
Créance représentative des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques			
- Impôts sur les bénéfices			
- Taxe sur la valeur ajoutée	2 228	2 228	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses			
Groupe et associés	381 158	381 158	
Débiteurs divers	9 546	9 546	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	67	67	
TOTAUX	750 179	750 179	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à 2 ans maximum à l'origine	27	27		
- à plus de 2 ans à l'origine	400 000	59 416	266 396	74 188
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 252	12 252		
Personnel et comptes rattachés	7 908	7 908		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 751	39 751		
État et autres collectivités publiques				
- Impôts sur les bénéfices	10 825	10 825		
- Taxe sur la valeur ajoutée	66 856	66 856		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 499 800			1 499 800
Groupes et associés	2 232 702		2 232 702	
Autres dettes	647	647		
Dettes représentatives des titres empruntés				
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAUX	4 270 768	197 682	2 499 098	1 573 988
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	808			
personnes physiques				
Emprunts participatifs				
Concours bancaires courants	27			

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
ACTIONS	10,00	4 144			4 144

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	575 871	211 171
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	575 871	211 171

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	41 440	41 440	37 000	37 000	37 000
Nombre d'action :					
- ordinaires	4 144	4 144	3 700	3 700	3 700
- à dividende sans droit de vote					
Nombre maximum d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires (h.t.)	444 477	68 833			
Résultat net avant impôt, participations	580 508	161 131	225 308	57 167	418
Impôts sur les bénéfices	17 847	44 479	3 080	3 710	
Participations des salariés					
Résultats après impôt, participations et dotations aux amortissements et provisions	558 024	116 726	222 228	52 954	-85
Résultat distribué			185 000		
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt, avant dotation	135	28	222 228	53 457	
Résultat après impôt, dotations					
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen	3,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Masse salariale	225 100	28 759			
Montant des avantages sociaux versés	99 673	13 597			

RE DE PARTICIPATIONS
ions simplifié au capital de 41 440 euros
5 rue de Bretagne

CS PARIS

GENERALE ORDINAIRE
2019

DU PRESIDENT

Messieurs,

ous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de vous présenter les comptes de
ice clos le 31 décembre 2018 de vous demander de les approuver et d'affecter les résultats de
exercice.
ocuments requis vous ont été adressé ainsi que le présent rapport.
omptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis selon les normes requises.

Activité de la société et présentation des comptes

ur cet exercice, nos produits financiers s'élèvent à 557 K€ représentés par l'encaissement de
videndes et de produits de participations contre 205 K€ lors de l'exercice précédent.
ar ailleurs, nous avons facturé des prestations à nos filiales à hauteur de 444 K€.
Nos charges se montent à 45 K€ pour les charges financières, et à 381 K€ pour les charges externes,
charges de fonctionnement et les impôts et taxes.
L'impôt sur les bénéfices de cet exercice s'élève à 18 K€.
Le résultat net de l'exercice s'élève à 558 024,98 €.
Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2018 comme suit :
Bénéfice de l'exercice : 558 024,98 €
Report à nouveau : 558 024,98 €

2) Activités de la société en matière de recherche et de développement : néant

3) Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes
d'évaluation suivies les années précédentes : néant

4) Dividendes versés au titre des trois exercices précédents (article 243 bis du CGI) :

Exercice	Dividende net
----------	---------------

2015	-
2016	-
2017	50,00 €

Règlement des fournisseurs : les fournisseurs de la société sont réglés dans le délai de
50 jours.

LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 41 440 euros
Siège social : 25 rue de Bretagne
75003 Paris
493 417 372 RCS PARIS

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
A L'ORIGINAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2019

RAPPORT DU PRESIDENT

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de vous présenter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de vous demander de les approuver et d'affecter les résultats de cet exercice.

Les documents requis vous ont été adressés ainsi que le présent rapport.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis selon les normes requises.

1) Activité de la société et présentation des comptes

Pour cet exercice, nos produits financiers s'élèvent à 557 K€ représentés par l'encaissement de dividendes et de produits de participations contre 205 K€ lors de l'exercice précédent.

Par ailleurs, nous avons facturé des prestations à nos filiales à hauteur de 444 K€.

Nos charges se montent à 45 K€ pour les charges financières, et à 381 K€ pour les charges externes, charges de fonctionnement et les impôts et taxes.

L'impôt sur les bénéfices de cet exercice s'élève à 18 K€.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 558 024,98 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2018 comme suit :

Bénéfice de l'exercice : 558 024,98 €

Report à nouveau : 558 024,98 €

2) Activités de la société en matière de recherche et de développement : néant

3) Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes : néant

4) Dividendes versés au titre des trois exercices précédents (article 243 bis du CGI) :

Exercice	Dividende net
----------	---------------

2015	-
------	---

2016	50,00 €
------	---------

2017	
------	--

Règlement des fournisseurs : les fournisseurs de la société sont réglés dans le délai de 50 jours.

Mandats des mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 al.3 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par notre Président Monsieur Christophe DURAND en 2018 :

- Représentant FINANCIERE DE PARTICIPATIONS, présidente de la SAS FINANCIERE IMMOBILIERE DE CHAMPAGNE
- Président de la SAS FIC PROMOTION
- Gérant de la Société civile LUNDY
- Représentant FINANCIERE DE PARTICIPATIONS, présidente de la VICTORIA Keys S.A.S
- Gérant de la SARL JOUVE IMMOBILIER
- Gérant de la SARL GESTHAB
- Gérant de la SARL LE CAMPUS
- Gérant de la SNC IMMO 2D
- Représentant permanent de la SAS FINANCIERE IMMOBILIERE DE CHAMPAGNE, elle-même gérante de :
 - la SCI PATRIMINVEST
 - la SCI SAINT LUC
 - la SCCV 6 RUE PONSARDIN
 - la SCCV BEAUREGARD CONSTRUCTION
 - La SCCV CHARLIER CONSTRUCTION
 - La SCCV GRAND CERF CONSTRUCTION
 - La SCCV CAC CONSTRUCTION
 - La SCCV AU FIL DE L'EAU
 - La SCCV HENRI IV CONSTRUCTION
 - La SCCV ARMONVILLE CONSTRUCTION
 - La SCCV SAINT HILAIRE CONSTRUCTION
 - La SCCV GOSSET Construction
 - La SCCV LES ROMAINS Construction

Dépenses non fiscalement déductibles :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice 2015 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

Filiales et participations :

Nous vous présentons par ailleurs l'activité de nos filiales résumée sur le tableau prévu à cet effet.

Prise de participations significatives ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège en France (article L233-6 ET L247-1 du code de commerce) :

Au cours de cet exercice, nous avons pris des participations dans 2 sociétés civiles de construction ventes :

250 € (20%) SCCV GOSSET Construction

250 € (20%) SCCV LES ROMAINS Construction

D'autre part, nous avons renforcé notre participation dans la S.A.S. VICTORIA KEYS en reprenant 4410 actions pour un montant de 347 000 €.

Répartition du capital – action d'auto-contrôle – option d'achat ou de souscription

Intéressement

Etat de la participation des salariés au capital social (article L.255-102 du Code de Commerce) : néant.

Contrôle des Commissaires aux Comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux Comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

Mandat des Commissaires aux Comptes

Nous vous proposons de reconduire, pour 6 exercices, les mandats de nos commissaires aux comptes.

Nous espérons, en conséquence, que vous voudrez bien approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018, tels qu'ils vous sont présentés et accorder quitus de sa gestion à votre Président, vous assurant que tous ses efforts tendront à justifier la marque de confiance que vous lui aurez ainsi témoignée.

Nous allons maintenant vous passer la parole et vous apporter les précisions que vous pouvez souhaiter, puis ensuite nous passerons au vote des résolutions qui vous sont proposées.

LE PRESIDENT

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires

De la

LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée

Au capital de 41 440 €

Siège social : 25 rue de Bretagne

75003 PARIS

Siret 493 417 372 00015 APE 652 E

EXERCICE AU 31/12/2018

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY
Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

A l'assemblée générale ordinaire de la société **LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS**

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 28/06/2013, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY

Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas à signaler d'appréciations particulières qui, selon notre jugement professionnel, auraient été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les appréciations éventuellement portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de votre assemblée.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés à votre assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous vous informons des prises de participations suivantes :

Souscription de 600 parts sociales sur les 1 470 composant le capital social (soit 40,81% dudit capital) de la Société Civile de Construction Vente « SCCV RUE GOSSET CONSTRUCTION » au capital de 1 470 €, dont le siège social est sis à Reims (51 100) 1 Impasse du Lundy, immatriculée au Registre du Commerce de Reims sous le n° 840 237 515.

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY

Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Souscription de 600 parts sociales sur les 1 250 composant le capital social (soit 48 % dudit capital) de la Société Civile de Construction Vente « SCCV LES ROMAINS CONSTRUCTION » au capital de 1 250 €, dont le siège social est sis à Reims (51 100) 1 Impasse du Lundy, immatriculée au Registre du Commerce de Reims sous le n° 840 238 406.

Augmentation de la participation de 4 410 actions de dix euros de valeur nominale détenues dans la SAS VICTORIA KEYS, au capital de 181 280 €, dont le siège social est sis à Reims (51100) 13 Cours Langlet inscrite au Registre du Commerce de Reims sous le n° 492 426 416. Votre participation dans cette société suite à cette opération s'élève à 74,68 %.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la structure relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Cabinet **BLOUET**

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Stenay, le 14 Juin 2019

Commissaire aux Comptes

M. BLOUET



Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY

Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisant et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne. ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY

Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr

N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 09 838 852 895

1

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 1 2

Adresse de l'entreprise : 25 RUE DE BRETAGNE
75003 PARIS

Durée de l'exercice précédent * 1 1 2

Numéro SIRET * 4 9 3 4 1 7 3 7 2 0 0 0 3 1

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2018		N-1 31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres Immobilisations corporelles	AT	AU	4 637	41 231		
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV			6 473 888	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	4 637	6 863 320	6 473 888	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	357 180	49 600		
	Autres créances (3)	BZ	CA	392 933	511 483		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	53 425	19 553		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	67			
	TOTAL (III)	CJ	CK	803 606	580 637		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif *	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VII)	CO	TA	7 671 564	7 666 926	7 054 525	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CEGELEC INFORMATIQUE
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
35, place de la République
55700 STENAY
TEL: 03 29 80 68 65
michel.blouet@wanadoo.fr

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Néant ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	41 440 1	DA 41 440	41 440
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB 1 150 199	1 150 199
	Écarts de réévaluation (2) * (Dont écart d'équivalence EK		DC	
	Réserve légale (3)		DD 4 144	3 700
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ		DG	
	Report à nouveau		DH 1 642 347	1 526 065
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 558 024	116 726
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL 3 396 155	2 838 130
	Autres fonds propres		DM	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DN	
	Avances conditionnées		DO	
	TOTAL (II)		DP	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DQ	
	Provisions pour charges		DR	
			DS	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DT	
	Autres emprunts obligataires		DU	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DV 400 027	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI		DW 2 232 702	2 573 920
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DX	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DY 12 252	15 154
	Dettes fiscales et sociales		DZ 125 340	76 648
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EA 1 499 800	1 549 780
	Autres dettes		EB 647	892
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EC	
	TOTAL (IV)		ED 4 270 770	4 216 394
	Écarts de conversion passif * (V)		EE	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EF 7 666 926	7 054 525
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Écart de réévaluation libre		1D	
	Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG 197 682	4 216 392
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH 27	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CEGELEC INFORMATIQUE

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS

Néant ☐

		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	444 477	FH		FI	444 477 68 833
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	444 477	FK		FL	444 477 68 833
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	74
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 4
	Total des produits d'exploitation (2) (II)					FR	444 488 68 911
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	49 617 15 165
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	800 604
	Salaires et traitements *					FY	225 100 28 759
	Charges sociales (10)					FZ	99 673 13 597
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : { - dotations aux amortissements * Michel BLONDET - dotations aux provisions COMMISSAIRE AUX COMPTES					4 637
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					
	Autres charges (12)					GE	1 299
	Total des charges d'exploitation (4) (III)					GF	381 129 58 126
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	63 359 10 785
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	557 493 204 598
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	272
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GD	
	Total des produits financiers (V)					GP	557 493 204 870
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	44 980 52 719
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	44 980 52 719
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VII)						GV	512 512 152 151
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	575 871 162 937

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CEGELEC INFORMATIQUE

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CEGELEC INFORMATIQUE

Désignation de l'entreprise : SAS LA FINANCIERE DE PARTICIPATIONS				Néant ☐		
				Exercice N		
				Exercice (N - 1)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	525	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	525	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 460	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	797	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 257	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 732)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	17 847 44 479	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)				HL	1 001 981 274 307	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	443 956 157 581	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	558 024 116 726	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	- produits de locations immobilières	HY		
			- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HO		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HI	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	6bis	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	6ter	Dont	amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	74
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles; facultatives			A6		
	obligatoires			A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032.